

Chef de division Conduite et Matériel– H/F

Entité concernée : Direction des Contrôles

Position hiérarchique dans l'organisation : Rattaché hiérarchiquement au directeur des Contrôles

Statut à l'embauche : Cadre C3 selon la classification EPSF

Statut de recrutement : Ingénieur cadre secteur industrie ou détaché SNCF/RATP ou corps d'état type ITPE divisionnaire

Encadrement : Oui (entre 5 et 10 collaborateurs)

Mission générale

La division Conduite et Matériel, au sein de la direction des Contrôles, est chargée de réaliser les contrôles de système de gestion de la sécurité des exploitants ferroviaires ainsi que des contrôles relatifs aux activités de conduite des trains, à la formation des conducteurs ainsi qu'aux activités de mise en service et de maintenance des différents types de matériel roulant.

* Les activités

- Encadrer une équipe d'inspecteurs
- Participer à l'élaboration du programme annuel des contrôles, en déclinaison de la stratégie de surveillance, pilotée par la direction, et à sa revue périodique
- S'assurer de la mise en œuvre des contrôles affectés à sa division, conformément au planning, en s'appuyant sur l'outil informatique dédié
- Superviser chacun des contrôles affectés à sa division en veillant en particulier :
 - à l'adéquation des compétences de l'équipe de contrôle avec le besoin
 - à la pertinence du champ du contrôle proposé par les inspecteurs vis-à-vis du risque à couvrir
 - à la qualification des constats en prenant en compte l'analyse des risques
 - à la vérification des rapports de contrôle
 - au suivi des actions engagées par les entités contrôlées
 - au respect des délais fixés pour chaque étape
 - à la traçabilité des informations relatives au contrôle
- Participer ponctuellement à des contrôles
- Apporter son expertise aux groupes de travail et commissions spécialisées de l'établissement et du secteur ferroviaire
- Organiser l'apport d'expertise à la division modélisation et maîtrise des risques autant que de besoin
- Assurer le développement des compétences de son équipe pour répondre à la stratégie de surveillance de l'établissement

- Promouvoir l'amélioration continue des méthodes et processus au sein de son équipe et être force de proposition pour la direction

**Des activités complémentaires peuvent être confiées par le responsable selon les compétences du collaborateur et les besoins du service.*

Les compétences

- Connaissances techniques attendues
 - Connaissance générale des différents domaines du système ferroviaire (matériel, infrastructure, exploitation, conduite...)
 - Connaissance de la réglementation de la sécurité ferroviaire applicable sur le RFN
 - Compétence confirmée dans la maintenance des matériels roulants et/ou dans la conduite des trains
 - Connaissances en analyse de risques
 - Maîtrise des techniques d'audit
 - Capacité à identifier, comprendre et faire appliquer les processus, lois et règlements relatifs à son activité, notamment capacité à identifier l'esprit des règles
 - Expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise du secteur ferroviaire (exploitant, mainteneur matériel roulant, constructeur...) ou équivalent
- Pré requis généraux
 - Aptitude au management éprouvée
 - Capacité à transmettre son expertise
 - Esprit de synthèse
 - Très bonnes capacités de rédaction
 - Capacité à assurer la qualité des interfaces au sein des différentes directions et/ou services et avec les clients/prestataires/entités
 - Anglais : niveau C1 souhaité

Les conditions particulières d'exercice

Déplacements réguliers en France et occasionnellement à l'étranger

Habilitation à la fonction d'inspecteur délivrée par l'EPSF

Intervention dans les emprises ferroviaires

Rédigé par : Service des ressources humaines

Date : mai 2023(relecture)